

## Formation DS30 : Pièges à éviter en droit social - saison 2 - Visio

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 22 février 2021

### Présentation

Vous gérez quotidiennement des questions juridiques, et RH, et souhaitez valider vos pratiques.

Cette formation vous permet d'aborder sur une même journée des problématiques relatives aux droits individuels et collectifs.

### Objectifs de la formation

- ✓ Prévenir les litiges avec les salariés et les représentants du personnel
- ✓ Appliquer les règles relatives aux astreintes, à la durée minimale d'emploi et au régime de priorité d'accès des salariés à temps partiel, aux congés de formation spécifiques, au cumul d'emploi et au temps de travail pendant un séjour
- ✓ Intégrer les règles relatives au délégué syndical, aux élections professionnelles, au comité social et économique

### Public

- ✓ Cadre dirigeant, cadre fonctionnel et professionnel en charge des ressources humaines et/ou de la gestion du personnel  
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

### Pré-requis

Notions en droit social

### Programme

#### La durée minimale des salariés à temps partiel dans le secteur associatif

- La durée minimale légale (24 heures)
- Les dérogations issues de l'accord de branche

#### Comment rémunérer le congé de formation syndicale ?

- Les règles issues des Ordonnances Macron

#### Quelles sont les particularités du secteur pour les salariés en astreinte ?

- Dispositions issues des conventions collectives et de l'accord de branche
- La rémunération de l'astreinte

#### Quel est le régime de la priorité d'accès des salariés à temps partiel ?

- L'élargissement prévu par l'accord de branche du 22 novembre 2013
- Les emplois concernés
- Les procédures à mettre en place par l'employeur

#### Comment un salarié peut-il devenir délégué syndical ?

- Les conditions à remplir par le syndicat et le salarié

## Comment gérer un salarié en cumul emploi retraite ?

- ✓ Quel contrat et quelle rémunération proposer ?
- ✓ Comment mettre fin au contrat ?

## Les plus de la formation

- ✓ Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte
- ✓ Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expérience
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

## Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

## Formations complémentaires

- ✓ Les pièges à éviter en droit social - saison 1 - DS13

### Dates

#### En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

#### En inter - Distanciel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

## Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation  
formation@nexem.fr  
Tél : 01 55 45 33 02